

Le point sur le soutien du Secrétariat pour le Plan de travail du Groupe de travail sur la Mise en œuvre

Document 04 – Document d’information



HUITIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU
DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MISE EN OEUVRE DU
NEW DEAL

1-2 juin 2016, Nairobi, Kenya

Le point sur le soutien du Secrétariat pour le Plan de travail du Groupe de travail pour la mise en œuvre

Introduction

Ce document vise à informer les membres du Groupe de travail pour la mise en œuvre des progrès réalisés par le Secrétariat du Dialogue international concernant la mise en œuvre du plan de travail du Groupe depuis sa dernière réunion (Abidjan, mai 2015). Il servira de base pour les échanges relatifs aux activités des circonscriptions du Dialogue relatives à la mise en œuvre du New Deal depuis mai 2015. Il a également pour objet de rappeler aux membres le travail en cours du groupe, qui devra être complété - ou inclus - dans le nouveau plan de travail avant son élaboration.

Il convient de noter qu'une personne à temps plein, chargée de l'appui au Secrétariat du Groupe de travail pour la mise en œuvre, a été recrutée en septembre 2015 afin d'aider les circonscriptions à faciliter le travail du Groupe de travail pour la mise en œuvre et apporter des contributions spécifiques le cas échéant. Le retard du recrutement a ralenti la mise en œuvre de certains aspects du plan de travail qui a également été modifié en partie, afin de répondre aux demandes spécifiques des points focaux g7+ et des membres du Groupe de travail pour la mise en œuvre. Une **stratégie a été développée** afin de guider le Secrétariat dans le soutien des objectifs du Groupe de travail pour la mise en œuvre ; elle a facilité le travail du conseiller en politique du Dialogue international responsable du soutien pour la mise en œuvre du New Deal durant ces derniers mois.

Ce document se concentre sur quatre axes :

1. Orientations sur la mise en œuvre du New Deal dans le pays ;
2. Dialogues nationaux ;
3. Surveillance des progrès de mise en œuvre du New Deal ;
4. Document relatif au New Deal en tant qu'approche pour la résolution de la crise.

D'autres axes de travail, y compris l'engagement avec le secteur privé, le partenariat avec la communauté humanitaire ou le soutien aux travaux plus larges du Dialogue (comme l'organisation de la conférence mondiale de Stockholm) ne sont pas pris en compte dans cette note.

I. Progrès des Orientations sur la mise en œuvre du New Deal dans le pays

Orientations

Le Secrétariat a rédigé deux notes d'orientation générale sur la « **Définition d'un dialogue national** » et sur les « **Dialogues nationaux pour l'usage de systèmes nationaux** », incluant la transparence. Conformément aux recommandations de la réunion du Groupe de travail pour la mise en œuvre à Abidjan, le Secrétariat révisé l'**Évaluation de la fragilité et les notes d'orientation du pacte** afin de produire deux brèves notes générales. Ces dernières serviront de base pour la consultation avec les membres du Groupe de travail pour la mise en œuvre et doivent constituer le point de départ pour la reprise du travail de l'équipe dans l'élaboration des orientations.

Visite de pays

En réponse à la demande d'élaboration d'un soutien spécifique aux pays pour la mise en œuvre du New Deal, plutôt que de rédiger plus de documents, le Secrétariat travaille actuellement avec les points focaux afin d'identifier les opportunités de soutien au sein du pays. Les plans existants pour de nouvelles Évaluations de la fragilité ou celles récemment achevées ont été utilisés dans le cadre des visites de pays.

Le Secrétariat du Dialogue international a visité le **Timor oriental** à la suite de la présentation de sa deuxième Évaluation de la fragilité (dont la diffusion est prévue sous peu). Le conseiller s'est réuni avec le Secrétariat g7+, les points focaux et les acteurs de la société civile impliqués dans l'Évaluation de la fragilité. Un rapport de mission présente les recommandations pour la promotion de l'apprentissage en face à face (F2F) sur les Évaluations de la fragilité, par le biais d'échanges. Cette voie doit être explorée, car d'autres pays prévoient également une Évaluation de la fragilité.

Le Secrétariat du Dialogue international a également visité la **Sierra Leone** (janvier 2016) et discuté des plans pour l'amélioration du prochain cycle d'évaluation de la fragilité en Sierra Leone avec des responsables du ministère des Finances chargé de la facilitation de l'évaluation et avec des acteurs de la société civile (SLANGO). La Sierra Leone est entrée dans le cycle suivant d'Évaluation de la fragilité. Le nécessaire soutien en matière de suivi de la part du Secrétariat Dialogue international devra être abordé, en tenant compte du plan de travail annuel du PNUD.

Le Secrétariat a également mis à disposition des acteurs concernés en **République centrafricaine** les orientations existantes. À la suite des visites de haut niveau début 2015 et de la formation du nouveau gouvernement en République centrafricaine, des contacts réguliers ont été initiés et maintenus avec les principaux partenaires de développement dans le pays (Banque mondiale, UE, MAE) et l'ONU (MINUSCA), portant sur la mise en œuvre du New Deal en 2015 et 2016. En particulier, le Secrétariat s'est assuré que les précédentes actions mises en œuvre dans le cadre du New Deal (comme la réalisation de la Matrice de fragilité en février 2015) étaient prises en compte dans le travail d'autres acteurs. Même si les processus politiques et la planification des élections n'ont pas permis de réaliser une visite de haut niveau en 2015, les indications selon lesquelles le nouveau gouvernement renouvèlera l'engagement de mise en œuvre du New Deal ont suscité des discussions entre le Secrétariat du Dialogue international et les principaux acteurs en République centrafricaine, qui conduiront à des implications concrètes et/ou un soutien en 2016.

Afin de cartographier le soutien existant à la mise en œuvre au niveau national, le Secrétariat du Dialogue international entame également des discussions avec les points focaux et le PNUD pour identifier les moyens de soutenir les **dialogues nationaux concernant la mise en œuvre du New Deal**, abordés ci-après. Cette cartographie/consultation alimentera le travail du **Groupe sur le « futur du Dialogue »** et les décisions prises lors de la prochaine réunion du Groupe de pilotage, en particulier en ce qui concerne les engagements renouvelés liés à la mise en œuvre du New Deal au niveau national. Le Secrétariat veille à ce que le progrès actuel de la mise en œuvre du New Deal soit cartographié et qu'il alimente la future planification stratégique du Dialogue dans son ensemble.

Le Secrétariat a également commenté le projet d'**Évaluations de la fragilité de l'Afghanistan**, comme exigé par le Secrétariat du g7+.

Le Secrétariat a participé à la **réunion technique du g7+** (Nairobi, décembre 2015) sur le suivi des Objectifs de développement durable (ODD) et l'identification d'indicateurs pouvant être suivi dans l'ensemble des ODD dans chaque pays. La réunion technique a permis de reprendre les discussions précédentes au sein du Dialogue international sur les indicateurs. Nombre des indicateurs développés par le Dialogue international sont déjà utilisés par la Commission de statistique de l'ONU (IAEG) et la Banque mondiale. Il est temps pour les constituantes du Dialogue international de s'approprier ces indicateurs et d'identifier, avec les pays, la façon dont les indicateurs pertinents peuvent être intégrés dans les plans au niveau national et suivis.

Par la facilitation des discussions sur le Futur du Dialogue, le Secrétariat prévoit actuellement d'étudier avec les points focaux la manière de mieux aligner **la mise en œuvre du New Deal et des ODD** au niveau national. La réunion technique du g7+ rassemblant les agents nationaux de statistique des pays g7+ fait actuellement l'objet d'un suivi. Un groupe de travail ODD/PSG a été mis en place en février afin de développer un exposé

des faits et d'élaborer une stratégie d'alignement des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État avec les ODD, à la fois par rapport à la mise en œuvre et l'exposé des faits. Des discussions préliminaires avec le **PNUD** se sont également tenues afin d'aligner les approches, en particulier avec les plans du PNUD pour déployer la stratégie « MAPS » pour la mise en œuvre des ODD dans les pays g7+ et s'assurer que les plans sont compatibles avec le New Deal. Le Secrétariat du Dialogue international participe également au Partenariat **Paris 21 de l'OCDE** qui apporte une assistance au développement des capacités statistiques dans les pays en développement afin d'explorer, à la lumière de son engagement centré sur les situations fragiles, comment il peut apporter une aide aux g7+. Ces éléments alimenteront les conversations lors de la deuxième réunion technique g7+ à Nairobi (mai 2016).

II. Dialogue de pays sur la mise en œuvre du New Deal, utilisation des systèmes nationaux et transparence

Pour faire avancer le soutien prévu aux dialogues nationaux sur l'utilisation de systèmes nationaux et la transparence, une réunion d'information spéciale sur les **dialogues nationaux** a été organisée en marge de la réunion du Groupe de pilotage à Paris, en novembre 2015. Cette session visait à développer des propositions concrètes pour divers dialogues nationaux avec les pays g7+ et les participants ont examiné l'éventualité de partenariats avec la Plateforme pour des institutions efficaces, utilisant leur vaste expérience en matière de soutien technique sur l'usage de Systèmes nationaux. À la suite de cette réunion, les points focaux en Somalie et en Afghanistan ont fait part de leur intérêt pour une mise en œuvre des dialogues nationaux sur l'usage des systèmes nationaux. La Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État a souligné la nécessité de s'assurer que la société civile au niveau national est impliquée dans les dialogues nationaux, en particulier lorsqu'il existe des organisations dotées d'une expérience pertinente. Le Dialogue tente également de trouver un moyen de faciliter ce processus.

La Somalie améliore actuellement son usage des Systèmes nationaux. Le pays a également préparé un rapport pour le Forum de haut niveau sur le partenariat (HLPF) qui s'est déroulé à Istanbul à la fin du mois de février. Le ministère des Finances et l'Unité de coordination de l'aide ont demandé au Secrétariat de préparer d'éventuels Termes de référence afin de cadrer l'implication dans ce processus de la Plateforme pour des institutions efficaces. Le plan de travail proposé (qui doit encore être accepté officiellement par le Gouvernement de Somalie) prévoit que la Plateforme pour des institutions efficaces développe une feuille de route sur le renforcement de l'usage des systèmes nationaux et facilite sa mise en œuvre de cette feuille de route par le biais d'un dialogue national au printemps et à l'été 2016. Même si un dialogue continu a été engagé avec le Gouvernement somalien sur le délai réel de mise en œuvre, aucune date n'a encore été fixée.

Des discussions similaires se sont également déroulées avec le point focal en Afghanistan et un éventuel engagement concernant un dialogue national pourrait être organisé en 2016. Le **Libéria** s'est également dit intéressé. Un soutien similaire aux dialogues nationaux sur la transparence est également envisagé avec le Timor oriental, toutefois les détails n'ont pas encore été élaborés.

Dialogues nationaux sur l'inclusion : les dialogues nationaux sur l'inclusion ont également été proposés à la conférence d'Helsinki sur le rôle de la société civile dans le processus du New Deal et sur l'inclusion de manière plus générale. Le processus est principalement dirigé par la Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, qui a développé **une note conceptuelle définissant les dialogues nationaux sur l'inclusion**. Le Secrétariat du Dialogue international s'engagera également avec le PNUD et la Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État afin d'explorer la nature du soutien requis par le Secrétariat. La Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État indique également que l'inclusion constitue un principe

et une pratique à intégrer dans tous les axes de travail du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, plutôt que comme un processus séparé.

III. Exercice de suivi du New Deal

L'exercice de suivi du New Deal pour 2015 a été repoussé à 2016. Cette décision a été prise sur la base de l'importance des coûts (financiers et en termes de ressources humaines) liés à l'Examen indépendant. Cet ajournement signifie que le Dialogue international n'était pas en mesure d'aligner son exercice de suivi avec celui du Partenariat mondial. Toutefois, le Dialogue international s'assurera que les résultats de l'Examen indépendant seront diffusés lors de la réunion de haut niveau du Partenariat mondial à Nairobi en novembre 2016. Le Groupe de travail pour la mise en œuvre a la possibilité d'organiser un événement en marge de la réunion sur le New Deal et la fragilité. Monsieur Marah, a également fait part de son intérêt de profiter de la prochaine réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC) à Nairobi pour pousser les ministres à réaffirmer leur engagement relatif au New Deal, à la suite des engagements de Stockholm (événements en marge et sessions plénières).

Le processus d'**Examen** lui-même a été utilisé pour faire avancer le travail du Groupe pour la mise en œuvre. Le Secrétariat a proposé aux points focaux de commenter les projets de l'examen indépendant national lors d'un atelier à Paris en marge de la réunion du Groupe de pilotage (novembre 2015) et d'utiliser les informations de l'Examen pour faire avancer d'autres aspects du plan de travail du Groupe pour la mise en œuvre. C'était le cas notamment de la **Somalie**. L'étude de cas commandée pour contribuer à l'Examen indépendant a été partagée (avant sa publication) avec le Gouvernement somalien et le groupe de travail de donateurs travaillant sur les Systèmes nationaux. L'objectif était d'enrichir les processus en vue de l'examen du pacte pour la Somalie. De même, d'autres aspects de l'Examen ont été intégrés dans les discussions et la conception de la future stratégie du Dialogue international au niveau national. L'Examen dans son ensemble a permis aux points focaux g7+, ceux de la société civile ainsi qu'aux membres du Réseau international pour les conflits et les situations de fragilité (INCAF), d'engager un débat sur leur futur en tant que groupe et leurs approches dans le pays.

IV. Document sur l'approche de la crise

Le Secrétariat a reçu des commentaires sur le New Deal dans un document sur l'approche de la crise. Le Secrétariat les a désormais inclus dans une version révisée du document et profitera de la réunion du Groupe de travail pour la mise en œuvre à Nairobi (juin 2016) pour la diffuser. Afin de travailler plus étroitement avec les acteurs humanitaires et renforcer l'intérêt politique pour le travail du Dialogue, en particulier en conséquence des engagements pris à Stockholm, la pertinence du document a augmenté. Il peut constituer la base d'un engagement soutenu avec la communauté humanitaire et plus systématiquement avec une série d'acteurs actifs dans les pays touchés par des crises. Le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, le PNUD et l'Allemagne ont organisé un événement en marge du Sommet humanitaire mondial (« Notre contribution collective pour des sociétés pacifiques et inclusives et un développement durable à l'ère 2030¹: comment les acteurs humanitaires et de développement peuvent travailler ensemble en utilisant le New Deal pour atteindre les ODD dans des contextes de fragilité et de risques prolongés »²), au cours duquel il a été suggéré que le Dialogue

¹ Ce comité est lié à la table ronde sur la prévention du conflit et déclarations/éventuels engagements : <https://www.worldhumanitariansummit.org/bitcache/fb78631894362be5db7f1095e13ee7441bb927ae?vid=571405&disposition=inline&op=view>

² Our Collective Contribution to building peaceful and inclusive societies and sustainable development in the 2030 Era : Discussing how humanitarian and development actors can work together using the New Deal to achieve the SDGs in contexts of fragility and protracted crisis'

international serve de plateforme pour piloter et effectuer le suivi des manières concrètes de collaboration plus efficace - par ex. au moyen d'évaluations de la fragilité dans un pays donné. Le Groupe de travail pour la mise en œuvre tentera d'évaluer quel peut être son rôle dans ce processus.

V. Communication et apprentissage

Le Secrétariat a renforcé la communication avec l'équipe reconfigurée du **PNUD** chargée du mécanisme de soutien du New Deal du PNUD. Le PNUD a ensuite demandé un renforcement de la collaboration en soutien aux nouveaux pays (Togo, Guinée, etc.). Le Secrétariat développe actuellement un calendrier prévoyant les visites prévues en 2016.

Sensibilisation de la Somalie : Le Secrétariat a visité Nairobi (décembre 2015) pour un événement organisé par le Gouvernement somalien concernant les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Cette visite a permis de sensibiliser le Gouvernement somalien sur le travail du Dialogue international, de rétablir les relations de travail avec les circonscriptions du Dialogue dans le pays et d'explorer les possibilités d'un appui supplémentaire aux pays g7+. Cette visite a également donné l'occasion de revenir sur les conclusions de l'Examen indépendant.

VI. Prochaines étapes à examiner par le Groupe de travail pour la mise en œuvre

Cette mise à jour vise à rappeler aux membres le travail en cours du Dialogue international et plus particulièrement du Groupe de travail pour la mise en œuvre. Dans la perspective des révisions futures des termes de référence orientant le travail du Groupe de travail pour la mise en œuvre et de l'évolution de la stratégie développée au sein du groupe du Dialogue, envisageant un rôle plus prononcé pour le Groupe de travail pour la mise en œuvre, il sera nécessaire d'examiner ce que deviendront les aspects inachevés du plan de travail décrit ci-dessus. Une attention doit également être accordée au fait que le financement actuel du Secrétariat du Dialogue international pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État est tributaire de sa capacité à réaliser les objectifs dans les principaux domaines de travail exposés dans ce document.